



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2017-122

PUBLIÉ LE 3 AVRIL 2017

Sommaire

Assistance publique – Hôpitaux de Paris

75-2017-04-03-004 - Arrêté de délégation de signature de Madame Martine ORIO -
nominations de Madame ESCOLAN et Monsieur LE ROUX (10 pages) Page 3

75-2017-03-30-014 - Arrêté de délégation du 30 mars 2017.pdf (5 pages) Page 14

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France et du département de Paris

75-2017-04-03-002 - Arrêté portant délégation de signature en vue d'autoriser la vente des
biens meubles saisis (Article R*260 A-1 du LPF) (1 page) Page 20

75-2017-04-03-003 - Liste des responsables de service disposant de la délégation de
signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de
l'annexe II au code général des impôts - Avril 2017 - (6 pages) Page 22

Assistance publique – Hôpitaux de Paris

75-2017-04-03-004

Arrêté de délégation de signature de Madame Martine
ORIO - nominations de Madame ESCOLAN et Monsieur
LE ROUX

**Arrêté de délégation de signature
pris au titre de l'article R. 6147-10 du Code de la santé publique**

Arrêté - année 2016 – les numéros sont ajoutés par la publication du recueil des actes administratifs.

La directrice des hôpitaux universitaires Henri Mondor

Vu le Code de la santé publique, et notamment ses articles L. 6143-7, L. 6147-1, L. 6147 -6, R. 617-1, R -6147-2-, R. 6147-5, R. 6147-10 et R.6147-11,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu le décret du 14 novembre 2013 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté directorial n° 2010-294 DG du 06 décembre 2010 portant affectation de cadres de direction au groupe hospitalier Henri Mondor-Albert Chenevier-Emile Roux-Joffre Dupuytren-Georges Clemenceau,

Vu l'arrêté directorial n° 2012214-0001 du 1^{er} août 2012 portant nouvelle dénomination des groupes hospitaliers de l'AP-HP ;

Vu l'arrêté de la directrice générale du Centre national de gestion (CNG) en date du 8 août 2012 relatif au placement en position de détachement dans l'emploi fonctionnel de Martine ORIO en qualité de directrice des hôpitaux universitaires Henri Mondor (Henri Mondor-Albert Chenevier-Emile Roux-Joffre Dupuytren-Georges Clemenceau ;

Vu l'arrêté directorial n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 modifié fixant les matières déléguées par le directeur général de l'AP-HP aux directeurs de groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitaliers, au directeur de l'HAD, à certains directeurs de pôles d'intérêt commun et au directeur du centre de compétences et de services du système d'information « Patient ».

AR R E T E

ARTICLE 1er :

Délégation générale de signature est donnée à **Madame Elise Noguera**, adjointe à la directrice des hôpitaux universitaires Henri Mondor et par ailleurs directrice du site Henri Mondor chargée des affaires générales, **Madame Estelle Plan**, directrice-adjointe chargée des services économiques de la logistique et des achats, **Monsieur Frantz Sabine** directeur-adjoint chargé des ressources humaines et **Madame Béryl Godefroy**, directrice-adjointe chargée de la direction des Finances, à l'effet de signer tous les actes relevant de la gestion des hôpitaux universitaires Henri Mondor, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté directorial n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé

ARTICLE 2 :

Délégation générale de signature est donnée à :

En l'absence de Madame Orio, de Madame Elise Noguera, de Madame Estelle Plan et Monsieur Frantz Sabine, M Philippe Le Roux, directeur-adjoint chargé du contrôle de gestion, à l'effet de signer tous les actes relevant de la gestion des hôpitaux universitaires Henri Mondor dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté directorial n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé

ARTICLE 3 :

Monsieur Frantz Sabine directeur-adjoint chargé des ressources humaines, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, F, G et H de l'arrêté directorial n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

Madame Sabrina Lopez, directrice adjointe chargée des affaires médicales et de la stratégie, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, F et G et H de l'arrêté directorial n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

Monsieur Benoît Mournet, directeur adjoint chargé de la qualité – gestion des risques et des relations avec les usagers, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe F, H et I de l'arrêté directorial n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

Madame Béryl Godefroy, directrice-adjointe chargée de la direction des Finances, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe C, E, F et H de l'arrêté directorial n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

Monsieur Philippe Le Roux, directeur-adjoint chargé du contrôle de gestion, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe C, E, F et H de l'arrêté directorial n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

Madame Estelle Plan, directrice-adjointe chargée des services économiques de la logistique et des achats, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, E, F et H de l'arrêté directorial n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

Monsieur Marc Pommier, directeur du pôle ingénierie, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, E, F et H de l'arrêté directorial n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

Monsieur Christophe Chailloleau, directeur des services informatiques, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes E, F et H de l'arrêté directorial n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

Madame Sylvie Debray, coordonnatrice générale des soins à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes B, F, G, H et K de l'arrêté directorial n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

Madame Claire Verger, attachée d'administration hospitalière, responsable des admissions-frais de séjour, à l'effet de signer les documents suivants : départs de corps sans mise en bière, interrogations du fichier national des refus, les bons de secours, les permissions thérapeutiques et les décisions dans le cadre de l'hospitalisation sans consentement (loi du 05/07/2011).

Madame Sophie Wilfred, cadre socio-éducatif occupant la fonction de cadre administratif du pôle Psychiatrie, à l'effet de signer les documents suivants : départs de corps sans mise en bière, interrogations du fichier national des refus, les bons de secours, les permissions thérapeutiques et les décisions dans le cadre de l'hospitalisation sans consentement (loi du 05/07/2011).

Monsieur Arthur Thévin, attachée d'administration hospitalière contractuel, responsable des affaires générales, à l'effet de signer les formalités relatives aux prélèvements d'organes, aux décès, aux relations avec la police et la justice ainsi qu'aux dépôts de plainte ;

ARTICLE 4 :

Délégation de signature est donnée à :

- **Madame Hélène Vidal**, directrice du site Albert Chenevier à l'effet de signer pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 3 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur des hôpitaux universitaires Henri Mondor déterminé par l'arrêté directorial n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

- **Madame Marie-Catherine Escolan**, directrice du site Emile Roux, à l'effet de signer, pour le site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 3 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur des hôpitaux universitaires Henri Mondor déterminé par l'arrêté directorial n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

- **Madame Frédérique Annane**, directrice du site Joffre Dupuytren, à l'effet de signer, pour les sites et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 3 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution des hôpitaux universitaires Henri Mondor déterminé par l'arrêté directorial n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

- **Monsieur Philippe Vasseur**, directeur du site Georges Clemenceau, à l'effet de signer, pour les sites et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 3 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution des hôpitaux universitaires Henri Mondor déterminé par l'arrêté directorial n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

Les délégations prévues par le présent article sont mises en œuvre par leurs bénéficiaires dans le cadre de la politique de gestion interne du groupe hospitalier définie par la directrice du groupe hospitalier, et selon les instructions qui en résultent.

ARTICLE 5 :

a) **En cas d'empêchement de Monsieur Frantz Sabine**, directeur adjoint chargé des ressources humaines ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

Madame Iris Passy, directeur adjoint à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de **Monsieur Frantz Sabine** et ceci uniquement pour les matières (paragraphe A, B, F, G et H) de l'arrêté directorial n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

Monsieur Jean-François Besset, directeur adjoint à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de **Monsieur Frantz Sabine** et ceci uniquement pour les matières (paragraphe A, B, F, G et H) de l'arrêté directorial n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé

- En cas d'empêchement **de Monsieur Frantz Sabine**, directeur adjoint chargé des ressources humaines, **de Madame Iris Passy**, directeur adjoint et de **Monsieur Jean-François Besset**, directeur adjoint ou en cas de vacance de leurs fonctions, délégation est donnée à :

Madame Catherine Finidori, attachée d'administration hospitalière à l'effet de signer pour les sites Henri Mondor et Albert Chenevier tous les actes liés aux fonctions **de Monsieur Frantz Sabine** et ceci uniquement pour les matières (paragraphe A, B, F, G et H) de l'arrêté directorial n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

Madame Pierrette Lorente, attachée d'administration hospitalière à l'effet de signer pour le site Emile Roux tous les actes liés aux fonctions **de Monsieur Frantz Sabine** et ceci uniquement pour les matières (paragraphe A, B, F, G et H) de l'arrêté directorial n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

Madame Yamina Felouah, attachée d'administration hospitalière à l'effet de signer pour les sites Georges Clemenceau et Joffre-Dupuytren tous les actes liés aux fonctions **de Monsieur Frantz Sabine** et ceci uniquement pour les matières (paragraphe A, B, F, G et H) de l'arrêté directorial n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

Madame Monique Griselin, attaché d'administration hospitalière à l'effet de signer pour les sites Georges Clemenceau et Joffre-Dupuytren tous les actes liés aux fonctions **de Monsieur Frantz Sabine** et ceci uniquement pour les matières (paragraphe A, B, F, G et H) de l'arrêté directorial n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

Madame Véronique Léothier, attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer pour les sites Albert Chenevier et Henri Mondor tous les actes liés aux fonctions **de Monsieur Frantz Sabine** et ceci uniquement pour les matières (paragraphe A, B, F, G et H) de l'arrêté directorial n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

b) **En cas d'empêchement de Madame Sabrina Lopez** directrice adjointe chargée des affaires médicales et de la stratégie ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **Madame Cécile Maurice**, attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions **de Madame Sabrina Lopez** et ceci uniquement pour les matières (paragraphe A, B, F, G et H) de l'arrêté directorial n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

- **Madame Marion Makaroff**, attaché d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de **Madame Sabrina Lopez** et ceci uniquement pour les matières (paragraphe A, B, F, G et H) de l'arrêté directeur n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

c) **En cas d'empêchement de Monsieur Benoît Mournet**, directeur adjoint chargé de la qualité, de la gestion des risques et des usagers ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à **Madame Anne Christine Batista**, Ingénieur Qualité, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de **Monsieur Benoît Mournet** et ceci uniquement pour les matières (paragraphe F, H et I) de l'arrêté directeur n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

d) **En cas d'empêchement de Madame Béryl Godefroy**, directrice adjointe chargée de la direction des finances, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

Monsieur Youness Idrissi, directeur adjoint à la direction des finances a l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de **Madame Béryl Godefroy** et ceci uniquement pour les matières (paragraphe C, E, F et H) de l'arrêté directeur n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

Monsieur Philippe Le Roux, directeur adjoint chargé du contrôle de gestion, a l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de **Madame Béryl Godefroy** et ceci uniquement pour les matières (paragraphe C, E, F et H) de l'arrêté directeur n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

Madame Estelle Plan, directrice adjointe chargée des services économiques, de la logistique et des achats a l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de **Madame Béryl Godefroy** et ceci uniquement pour les matières (paragraphe C, E, F et H) de l'arrêté directeur n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

En cas d'empêchement de Madame Estelle Plan, directrice adjointe chargée des services économiques, de la logistique et des achats, de **Madame Béryl Godefroy**, directrice adjointe chargée de la direction des finances et de **Monsieur Youness Idrissi**, directeur adjoint à la direction des finances, délégation est donnée à :

Madame Florence Simoes da Cruz, adjoint des cadres hospitaliers, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de **Madame Béryl Godefroy** et ceci uniquement pour les matières (paragraphe C, E, F et H) de l'arrêté directeur n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

e) **En cas d'empêchement de Madame Estelle Plan**, directrice adjointe chargée des services économiques, de la logistique et des achats, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

Madame Béryl Godefroy, directrice adjointe chargée de la direction des finances a l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de **Madame Estelle Plan** et ceci uniquement pour les matières (paragraphe C, E, F et H) de l'arrêté directeur n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

Monsieur Youness Idrissi, directeur adjoint à la direction des finances a l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de **Madame Estelle Plan** et ceci uniquement pour les matières (paragraphe C, E, F et H) de l'arrêté directeur n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

En cas d'empêchement de **Madame Estelle Plan**, directrice adjointe chargée des services économiques, de la logistique et des achats, de **Madame Béryl Godefroy**, directrice adjointe chargé de la direction des finances et de **Monsieur Youness Idrissi**, directeur adjoint à la direction des finances, délégation est donnée à :

Monsieur Antoine Galimard, chargé de mission et adjoint, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de **Madame Estelle Plan**, et ceci uniquement pour les matières (paragraphe C, E, F et H) de l'arrêté directorial n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

f) En cas d'empêchement de **Monsieur Marc Pommier**, directeur du pôle ingénierie, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

Madame Julie Favrolles, ingénieure, à l'effet de signer pour les hôpitaux universitaires Henri Mondor tous les actes liés aux fonctions de **Monsieur Marc Pommier** et ceci uniquement pour les matières (paragraphe C, E, F et H) de l'arrêté directorial n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

Monsieur Nicolas Villaume, ingénieur, à l'effet de signer pour les hôpitaux universitaires Henri Mondor tous les actes liés aux fonctions de **Monsieur Marc Pommier** et ceci uniquement pour les matières (paragraphe C, E, F et H) de l'arrêté directorial n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

Monsieur Yorick Pichault Lacoste, ingénieur à l'effet de signer pour les hôpitaux universitaires H Mondor tous les actes liés aux fonctions de **Monsieur Marc Pommier** et ceci uniquement pour les matières (paragraphe C, E, F et H) de l'arrêté directorial n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

Monsieur Marc Herold, ingénieur à l'effet de signer pour le site Albert Chenevier tous les actes liés aux fonctions de **Monsieur Marc Pommier** et ceci uniquement pour les matières (paragraphe C, E, F et H) de l'arrêté directorial n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

Monsieur Serge Magnac, ingénieur à l'effet de signer pour le site Joffre Dupuytren tous les actes liés aux fonctions de **Monsieur Marc Pommier** et ceci uniquement pour les matières (paragraphe C, E, F et H) de l'arrêté directorial n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

Monsieur Edouard Croisile, ingénieur à l'effet de signer pour le site Georges Clemenceau tous les actes liés aux fonctions de **Monsieur Marc Pommier** et ceci uniquement pour les matières (paragraphe C et E) de l'arrêté directorial n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

Monsieur Alexandre Charlot, ingénieur à l'effet de signer pour le site Emile Roux tous les actes liés aux fonctions de **Monsieur Marc Pommier** et ceci uniquement pour les matières (paragraphe C, E, F et H) de l'arrêté directorial n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

g) En cas d'empêchement de **Madame Sylvie Debray**, coordonnatrice générale des soins, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

Madame Brigitte Anne, Coordonnatrice générale adjointe des soins à l'effet de signer pour les hôpitaux universitaires Henri Mondor tous les actes liés aux fonctions de **Madame Sylvie Debray** et ceci uniquement pour les matières (paragraphe B, F, G, H, et K) de l'arrêté directorial n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

Madame Fabienne Gonfier, directrice des soins à l'effet de signer pour les hôpitaux universitaires Henri Mondor tous les actes liés aux fonctions **de Madame Sylvie Debray** et ceci uniquement pour les matières (paragraphe B, G, F, H, et K) de l'arrêté directorial n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

Madame Isabelle Mabit, directrice des soins à l'effet de signer pour les hôpitaux universitaires Henri Mondor tous les actes liés aux fonctions **de Madame Sylvie Debray** et ceci uniquement pour les matières (paragraphe B, G, F, H, et K) de l'arrêté directorial n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

Madame Véronique Smolarek, directrice des soins à l'effet de signer pour les hôpitaux universitaires Henri Mondor tous les actes liés aux fonctions **de Madame Sylvie Debray** et ceci uniquement pour les matières (paragraphe B, G, F, et K) de l'arrêté directorial n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

Madame Adeline Krikilion, cadre supérieur de santé à l'effet de signer pour les sites Joffre-Dupuytren tous les actes liés aux fonctions **de Madame Sylvie Debray** et ceci uniquement pour les matières (paragraphe B, G, F, H, et K) de l'arrêté directorial n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

Madame Sophie Semal, cadre supérieur de santé à l'effet de signer pour le site Georges Clemenceau tous les actes liés aux fonctions **de Madame Sylvie Debray** et ceci uniquement pour les matières (paragraphe B, G, F, H, et K) de l'arrêté directorial n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé,

ARTICLE 6 :

En cas d'empêchement de Madame Hélène Vidal, directrice du site Albert Chenevier, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **Madame Véronique Léothier**, attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 4 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels **Madame Hélène Vidal** a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directrice du site Albert Chenevier,

En cas d'empêchement de Madame Hélène Vidal, directrice du site Albert Chenevier, **de Madame Véronique Léothier**, attachée d'administration hospitalière ou en cas de vacance de leurs fonctions, délégation est donnée à :

- **Madame Fabienne Gonfier**, Directrice des soins, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 4 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels **Madame Hélène Vidal** a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directeur du site Albert Chenevier,

En cas d'empêchement de Madame Marie-Catherine Escolan, directrice du site Emile Roux, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **Madame Isabelle Mabit**, directrice des soins, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 4 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels **Madame Marie-Catherine Escolan** a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directeur du site Emile Roux,
- **Monsieur Jean-François Besset**, directeur adjoint, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 4 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels

Madame Marie-Catherine Escolan a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directeur du site Emile Roux

En cas d'empêchement de **Monsieur Philippe Vasseur**, directeur du site Georges Clemenceau, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **Madame Frédérique Annane**, directrice du site Joffre-Dupuytren à l'effet de signer pour le site Georges Clemenceau tous les actes pour lesquels **Monsieur Philippe Vasseur**, a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directeur du site Georges Clemenceau
- **Madame Iris Passy**, directrice adjointe, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 4 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels **Monsieur Philippe Vasseur** a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directeur du site Georges Clemenceau
- **Madame Brigitte Anne**, coordonnatrice générale adjointe des soins à l'effet de signer pour le site Georges Clemenceau tous les actes pour lesquels **Monsieur Philippe Vasseur**, a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directeur du site Georges Clemenceau
- **Madame Nadine Duvernoy**, attachée d'administration hospitalière à l'effet de signer pour le site Georges Clemenceau tous les actes pour lesquels **Monsieur Philippe Vasseur**, a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directeur du site Georges Clemenceau

En cas d'empêchement de **Madame Frédérique Annane**, directrice du site Joffre Dupuytren, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **Monsieur Philippe Vasseur**, directeur du site Georges Clemenceau, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 3 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels **Madame Frédérique Annane** a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directeur du site Joffre Dupuytren
- **Madame Iris Passy**, directrice adjointe, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 3 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels **Madame Frédérique Annane** a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directeur du site Joffre Dupuytren,
- **Madame Brigitte Anne**, coordonnatrice générale adjointe des soins, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 3 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels **Madame Frédérique Annane** a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directeur du site Joffre Dupuytren,

ARTICLE 7 :

Délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté directorial n° 2013 318-0006 du 14 novembre 2013 DG modifié susvisé, pour les périodes de la garde administrative qu'ils sont amenés à assurer en application du tableau de garde, et pour tous les actes relevant de cette garde administrative, à :

Sites Albert Chenevier-Henri Mondor :

Administrateurs de garde 1

Béryl Godefroy, directrice adjointe
Fabienne Gonfier, directrice des soins
Youness Idrissi, directeur adjoint
Benoît Mournet, directeur adjoint
Elise Noguera, directrice adjointe du GH
Estelle Plan, directrice adjointe
Frantz Sabine, directeur adjoint
Hélène Vidal, directrice du site Albert Chenevier
Joëlle Teixier, directrice de la communication

Administrateurs de garde 2

Albert Chenevier

Odile Baudry, adjointe des cadres hospitaliers
Marion Makaroff, attachée d'administration hospitalière
Sophie Marrellec, cadre supérieur de santé
Cécile Maurice, attachée d'administration hospitalière
Ahmed Raoui, mentionné sur l'arrêté DG fixant le pool des administrateurs de garde exerçant principalement leurs fonctions hors du GH- AGEPS
Nathalie Roger, Technicien supérieur hospitalier
Florence Simoes Da Cruz, adjointe des cadres hospitaliers.
Sophie Wilfred, cadre socio-éducatif

Henri Mondor

Jean-Frédéric Armogathe, ingénieur agro-alimentaire
Christine Droy, attachée d'administration hospitalière
Catherine Finidori, attachée d'administration hospitalière
Frédéric Gatibelza, adjoint des cadres hospitaliers
Catherine Karnycheff, cadre de santé
Nesrine Mcharek, adjoint des cadres hospitaliers
Claire Verger, attachée d'administration hospitalière.

Site Emile Roux

Jean-François Besset, directeur adjoint
Alexandra Ferrero, directrice adjointe à la Direction des systèmes d'information de l'AP-HP
Marie-Catherine Escolan, directrice
Daniel Gasnier, adjoint des cadres hospitaliers
Philippe Le Roux, directeur adjoint
Sabrina Lopez, directrice adjointe
Pierrette Lorente, attachée d'administration hospitalière
Catherine Morvan, adjoint des cadres hospitaliers
Véronique Smolarek, directrice des soins

Site Joffre Dupuytren

Jacqueline Anastase, cadre de santé
Frédérique Annane, directrice
Sandrine Bernard, adjointe des cadres hospitaliers
Huguette Bias, adjoint des cadres hospitaliers
Adeline Krikilion, cadre supérieur de santé
Christiane L'étang, Technicien supérieur hospitalier
Iris Passy, directrice adjointe
Brigitte Scherb, coordonnatrice générale des soins en détachement à la DGOS

Site Georges Clemenceau

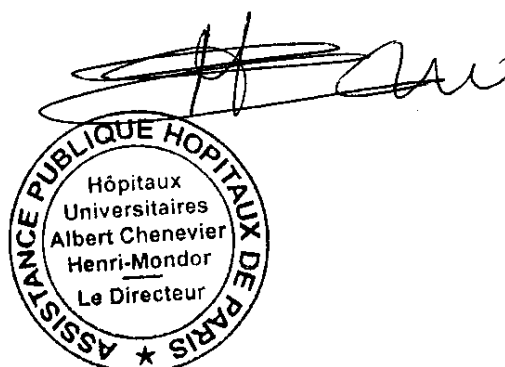
Franciane Chipotel Besse, attachée d'administration hospitalière
Yamina Felouah, attachée d'Administration
Mireille Goualc'h, adjoint des cadres hospitaliers
Didier Mariani, cadre supérieur de santé
Sylvie Schmitt, adjointe des cadres hospitaliers
Sophie Semal, cadre supérieur de santé
Edith Tisserant, adjointe des cadres hospitaliers
Philippe Vasseur, directeur

ARTICLE 8 : L'arrêté n° 75-2017-03-27-007 du 27 mars 2017 de la Directrice du groupe hospitalier Henri Mondor, Albert Chenevier, Emile Roux, Joffre-Dupuytren, Georges Clemenceau portant délégation de signature est abrogé.

ARTICLE 9 : La directrice des hôpitaux universitaires Henri Mondor est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile de France, de la préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Fait à Créteil, le 3 avril 2017

Martine ORIO
Directrice des hôpitaux universitaires
Henri Mondor



Assistance publique-Hôpitaux de Paris

75-2017-03-30-014

Arrêté de délégation du 30 mars 2017.pdf

**Arrêté de délégation de signature
pris au titre de l'article R. 6147-10 du Code de la santé publique**

Arrêté n° 2017-30.03.2017 GH SLS-LRB-FW

Madame EVE PARIER, Directrice des Hôpitaux Universitaires SAINT-LOUIS - LARIBOISIERE - FERNAND-WIDAL.

Vu le Code de la santé publique, et notamment ses articles L. 6143-7, R. 6147-1, R. 6147-2, R. 6147-5, R. 6147-10 et D. 6143-33 à D. 6143-35,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu le décret du 13 novembre 2013 portant nomination du directeur général de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris,

Vu les arrêtés n° 12010090180, n° 2013/040008, n° 2013/100003, n° 2014/020001, n° 2014-090003, n° 2014-100003 et les arrêtés du 01/04/2015 et 01/06/2015 du Centre National de Gestion portant nomination des cadres de Direction des Hôpitaux Universitaires SAINT-LOUIS, LARIBOISIERE et FERNAND-WIDAL,

Vu les arrêtés d'affectation du Centre National de Gestion en date des 28 janvier 2015 et 20 février 2015.

Vu l'arrêté directorial n° 2012214-0001 du 1^{er} août 2012 portant nouvelle dénomination des groupes hospitaliers et dénommant le Groupe Hospitalier SAINT-LOUIS – LARIBOISIERE - FERNAND-WIDAL : Hôpitaux Universitaires SAINT-LOUIS – LARIBOISIERE - FERNAND-WIDAL,

Vu l'arrêté directorial n°2013318-0006 du 14 novembre 2013 fixant les matières déléguées par la directeur général de l'AP-HP aux directeurs de groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD, à certains directeurs de pôles d'intérêt commun et au directeur du centre de compétences et de services du système d'information « Patient », modifié par l'arrêté directorial n° 2014205-0001 du 24 juillet 2014, et modifié par l'arrêté directorial n° 75-2016-05-09-001 du 09 mai 2016

A R R E T E

ARTICLE 1er :

Délégation générale de signature est donnée à **Madame ISABEY Bénédicte**, directrice de groupe adjointe, à l'effet de signer tous les actes relevant de la gestion des Hôpitaux Universitaires SAINT-LOUIS – LARIBOISIERE - FERNAND-WIDAL, dans le champ d'attribution de la Directrice du Groupe Hospitalier déterminé par l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé.

ARTICLE 2 :

Délégation de signature est donnée à :

Monsieur CORRIOL Clément,

Directeur adjoint chargé des ressources humaines,

à l'effet de signer, tous les actes correspondant à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières prévues aux paragraphes A, B, F, G, H de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé ;

Monsieur BOSSER Pierre,

Directeur adjoint, adjoint au Directeur des ressources humaines,

à l'effet de signer, tous les actes correspondant à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières prévues aux paragraphes A, B, F, G, H de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé ;

Monsieur KARSENTY Ladislav,

Directeur adjoint chargé des finances et du contrôle de gestion,

à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières prévues aux paragraphes C, F, G et H de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé ;

Madame BASCOUL Marie-Lore,

Directrice adjointe chargée de la Direction des achats et de la logistique,

à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières visées aux paragraphes C, G et H de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé ;

Monsieur BOUSQUIE Florent,

Directeur adjoint chargé des affaires médicales, de la recherche et de la stratégie,

à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières prévues au paragraphe G de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé ;

Monsieur DULUC Gilles,

Directeur adjoint, adjoint au Directeur chargé des affaires médicales, de la recherche et de la stratégie,

à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières prévues au paragraphe G de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé ;

Monsieur FOUCHERE Franck, chargé de mission, en charge de la Direction des usagers, du système d'information et de la qualité,

à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières visées aux paragraphes C, E, F et I de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé ;

Madame KANIA Florence,

Directrice des soins, exerçant les fonctions de Coordinatrice générale des soins,

à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières prévues aux paragraphes B, G, H et K de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé.

Monsieur Laurent LE GUEDART, Ingénieur Général, en charge de la Direction de l'Ingénierie et du Patrimoine,

à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières prévues aux paragraphes C et H de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé.

Monsieur GRAU Marcel,

Attaché d'administration hospitalière, chargé des affaires générales,

à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières visées aux paragraphes A et F de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé ;

Monsieur GUILLET Arnaud,

Attaché d'administration hospitalière, chargé des affaires générales,

à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières visées aux paragraphes F de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé ;

ARTICLE 3 :

Délégation générale de signature est donnée à :

Monsieur BOUSQUIE Florent, directeur du site SAINT-LOUIS, à l'effet de signer et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution de la Directrice de Groupe Hospitalier déterminé par l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé ;

Madame ISABEY Bénédicte, directrice des sites LARIBOISIERE – FERNAND WIDAL, à l'effet de signer et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution de la Directrice de Groupe Hospitalier déterminé par l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé ;

Les délégations prévues par le présent article sont mises en œuvre par leurs bénéficiaires dans le cadre de la politique de gestion interne du Groupe Hospitalier définie par la Directrice du Groupe Hospitalier, et selon les instructions qui en résultent.

ARTICLE 4 :

En cas d'empêchement de **Monsieur Clément CORRIOL**, directeur chargé des ressources humaines ou du directeur adjoint, **Monsieur Pierre BOSSER**, ou en cas de vacance de leurs

fonctions, délégation est donnée à **Monsieur David VAN ACKER**, attaché d'administration et à **Madame Hakima AOUICI**, attachée d'administration.

En cas d'empêchement de **Monsieur Ladislav KARSENTY**, directeur chargé des affaires financières et du contrôle de gestion ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à **Madame Juliette DE CORBIERE**, attachée d'administration, et à **Madame Josette GASCON**, attachée d'administration.

En cas d'empêchement de **Madame Marie-Lore BASCOUL**, directrice chargée, des achats et de la logistique ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à **Madame Marie-Claude MANOIR**, attachée d'administration et à **Monsieur Jean-Marc CHAMPERNAUD**, ingénieur hospitalier.

En cas d'empêchement de **Monsieur Franck FOUCHERE**, directeur des usagers, du système d'information et de la qualité, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à **Monsieur Ulysse GOUOT**, ingénieur, et à **Monsieur Fabien MARTINEZ**, ingénieur.

En cas d'empêchement de **Monsieur Florent BOUSQUIE**, Directeur des affaires médicales, de la recherche et de la stratégie, ou du directeur adjoint, **Monsieur Gilles DULUC**, ou en cas de vacance de leurs fonctions, délégation est donnée à **Madame Marie-Claude BOURGOIN**, attachée d'administration, à **Madame Laure BAROUILLET**, Attachée d'Administration, à **Madame Bérengère DEFORGE**, attachée d'administration, à **Madame Gwenaëlle GERARD-SAIGNE**, attachée d'administration, à **Monsieur Arnaud GUILLET**, Attaché d'Administration et à **Madame Claire LANSAC**, attachée d'administration

En cas d'empêchement de **Madame Florence KANIA**, Coordinatrice générale des soins, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à **Madame Marie-Claire FONTA**, directrice des soins et **Madame Carole KOHLER**, directrice des soins.

En cas d'empêchement de **M. Laurent LE GUEDART**, Ingénieur en chef, en charge de l'Ingénierie et du Patrimoine ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à **Monsieur Moussa TOURE**, ingénieur en chef, à **Monsieur Damien KOCIK**, ingénieur en chef, à **Monsieur Bernard OSADA**, ingénieur en chef, à **Monsieur Benoit CHABANEL**, ingénieur principal, à **Monsieur Cyriaque BROCHARD**, ingénieur, à **Monsieur Laurent SIWIEC**, ingénieur biomédical, à **Madame Anne TROMPETTE**, ingénieur biomédical à **Monsieur Clément BRUNON**, ingénieur biomédical, à **Monsieur Antoine DRO**, ingénieur biomédical et à **Monsieur Laurent KUBIAK**, ingénieur biomédical.

ARTICLE 5:

En cas d'empêchement de **Madame Bénédicte ISABEY**, directrice des sites de Lariboisière et Fernand Widal, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

Monsieur Clément CORRIOL, directeur adjoint chargé des ressources humaines, à **Monsieur Pierre BOSSER**, directeur adjoint chargé des ressources humaines, à **Madame Marie-Lore BASCOUL** directrice adjointe chargée des achats et de la logistique, à **Monsieur Florent BOUSQUIE**, Directeur des affaires médicales, de la recherche et de la stratégie ainsi qu'à **Monsieur Gilles DULUC**, directeur adjoint chargé des affaires médicales, de la recherche et de la stratégie, à l'effet de signer tous les actes pour lesquels **Madame Bénédicte ISABEY** a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directrice des sites Lariboisière et Fernand-Widal ;

En cas d'empêchement de **Monsieur Florent BOUSQUIE**, directeur du site Saint-Louis, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

Madame Bénédicte ISABEY, directrice des sites de Lariboisière et Fernand Widal, **Monsieur Clément CORRIOL**, directeur adjoint chargé des ressources humaines, à **Monsieur Pierre BOSSER**, directeur adjoint chargé des ressources humaines, à **Madame Marie-Lore BASCOUL** directrice adjointe chargée des achats et de la logistique, **Monsieur Ladislav KARSENTY**, directeur adjoint chargé des affaires financières et de la recherche ainsi qu'à **Monsieur Gilles DULUC**, directeur adjoint chargé des affaires médicales, de la recherche et de la stratégie, à l'effet de signer tous les actes pour lesquels **Monsieur Florent BOUSQUIE** a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directeur du site de Saint-Louis.

ARTICLE 6 :

Délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution de la Directrice du Groupe Hospitalier déterminé par l'arrêté directeur n° 2013318-0006 susvisé, pour les périodes de la garde administrative qu'ils sont amenés à assurer en application du tableau de garde, et pour tous les actes relevant de cette garde administrative, à :

Mesdames BASCOUL, LAMBERMONT, ISABEY

Directrices adjointes ;

Messieurs BOSSER, BOUSQUIE, CORRIOL, DULUC, KARSENTY,

Directeurs adjoints ;

Monsieur HOUZE,

Directeur des Soins ;

Mesdames BOURGOIN, DECOUTY-BERNABEU, DEFORGE, GASCON, MANOIR, AOUCI, NGUYEN, DE CORBIERE

Attachées d'administration hospitalière

Messieurs GRAU, VAN ACKER, TOURRET, GUILLET

Attachés d'administration hospitalière ;

Messieurs BRUNON, DRO, CHAMPERNAUD

Ingénieurs ;

ARTICLE 7 :

L'arrêté n° 2016-24.10.2016 GH SLS-LRB-FW portant délégation de signature est abrogé.

ARTICLE 8:

La Directrice des Hôpitaux Universitaires SAINT-LOUIS, LARIBOISIERE - FERNAND WIDAL est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs du département de Paris.

Fait à Paris, le 30 mars 2017

Eve PARIER



Direction régionale des finances publiques d'Ile de France
et du département de Paris

75-2017-04-03-002

Arrêté portant délégation de signature en vue d'autoriser la
vente des biens meubles saisis (Article R*260 A-1 du LPF)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE-DE-FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS

Pôles de gestion fiscale

94, rue Réaumur

75104 PARIS CEDEX 02

Arrêté portant délégation de signature

L'administrateur général des finances publiques de classe exceptionnelle, directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris,

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment son article R* 260 A-1 ;

Vu la décision du directeur général des finances publiques du 7 novembre 2011 ;

Arrête :

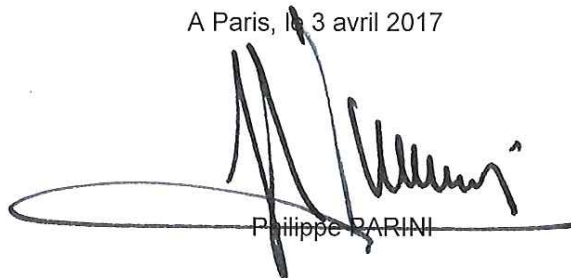
Art. 1^{er}. – Délégation de signature est donnée à :

- Madame Sylvie SANCHEZ, administratrice générale des finances publiques
- Monsieur Rémi VAN LEDE, administrateur général des finances publiques
- Monsieur Stéphane LEMOINE, administrateur des finances publiques
- Monsieur Bruno LHOMME, administrateur des finances publiques
- Madame Pascale VARIN, administratrice des finances publiques

en vue d'autoriser la vente des biens meubles saisis.

Art. 2 . – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

A Paris, le 3 avril 2017



Philippe PARINI

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France
et du département de Paris

75-2017-04-03-003

Liste des responsables de service disposant de la
délégation de signature en matière de contentieux et de
gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe
II au code général des impôts - Avril 2017 -

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts

Paris, le 03 avril 2017

Nom - Prénom	Responsables des services	
	Services des Impôts des Entreprises :	
FOULON Francis	Paris 1er	
BROTHIER Hubert	Paris 2ème Bonne Nouvelle	
COMTE Martine	Paris 2ème Vivienne	
MAURIN Nicole	Paris 3ème	
VANSUYT Marie	Paris 4ème	
RECOUPÉ Nelly	Paris 5ème	
DANTON Brigitte	Paris 6ème	
VERGUIN Pierre	Paris 7ème	
ARCHER Katia	Paris 8ème Champs-Élysées	
GAILLARD Françoise	Paris 8ème Europe Haussmann	
MEURVILLE Anne	Paris 8ème Europe Rome	
DUVERT Claude	Paris 8ème Madeleine	
LAUREC Marie-Ange	Paris 8ème Roule Artois	
FRAPIER Annie	Paris 8ème Roule Hoche	
NGUYEN Pascal	Paris 9ème Est	
BONHOMME Marc	Paris 9ème Ouest	
BLANCHON Alain	Paris 10ème Nord	
PONS Jean Michel	Paris 10ème Sud	
SUDON Pascale	Paris 11ème Saint-Ambroise	
LETOILE Dominique	Paris 11ème Folie-Méricourt	
BEAUFILS Patrick	Paris 11ème Ledru-Rollin	
GUISELIN Dominique	Paris 12ème Daumesnil	
CLOUSSE Dominique	Paris 12ème Picpus	
DELACHAPELLE Françoise	Paris 13ème	
DELACHAPELLE Eric	Paris 14ème	
SERVOZ Daniel	Paris 15ème St Lambert	
DIMEY Véronique	Paris 15ème Grenelle Javel	
SANTIN Lydia	Paris 15ème Necker	
HUBERTY Alain	Paris 16ème Auteuil	
CASTETS Alain	Paris 16ème Chaillot	
BEGUIN-DAVID Claude	Paris 16ème La Muette	
PERILLIER Bernard	Paris 16ème Porte-Dauphine	

BONNET Bruno	Paris 17ème Batignolles	
HESSEL Henri	Paris 17ème Les Ternes	
CUISSET Carole	Paris 17ème Monceau Epinettes	
VERITE Richard	Paris 18ème Clignancourt Goutte d'Or	
LEMAIRE Pascal	Paris 18ème Grandes-Carrières	
NEGRE Christian	Paris 19ème Buttes-Chaumont	
MARMISSE Patrick	Paris 19ème Villette	
HADDOUCHE Jean-François	Paris 20ème Charonne	
BELLAMIT Marie Christine	Paris 20ème Père-Lachaise	
---	---	
	Services des Impôts des Particuliers :	
GUIGUES Fabienne	Paris 1er-2ème	
CARUBIA Michèle	Paris 3ème - 4ème	
ROBERT-MARTIN Marie-Thérèse	Paris 5ème	
PECHEUR Jean-Luc	Paris 6ème	
MARTIN Jacques	Paris 7ème	
DE GAVRILOFF Jean	Paris 8ème	
GABELOTEAU Hervé	Paris 9ème	
ROCHE Alain	Paris 10ème	
BEUNEUX Brigitte	Paris 11ème Oberkampf	
DACHICOURT Françoise	Paris 11ème Ledru-Rollin	
GEOFFRAY Sylvie	Paris 12ème Daumesnil	
ROUX Nadia	Paris 12ème Picpus	
MAHIEUX Eric, p.i	Paris 13ème La Gare	
BROCHET Françoise	Paris 13ème Maison-Blanche	
CARDEAU Marie-Françoise	Paris 14ème Montparnasse	
CHABAS Laurent	Paris 14ème Alésia	
DURET Jean-Jacques	Paris 15ème Saint-Lambert	
TCHAM Samia, p.i	Paris 15ème Grenelle-Javel	
GUIGUES Roland	Paris 15ème Necker	
GUILLIER Jean-Loup	Paris 16ème Porte-Dauphine	
COLOMBE Didier	Paris 16ème Auteuil	
VILLET Danielle	Paris 16ème La Muette	
MATHONNIERE Claude	Paris 17ème Plaine-Monceau	
BERTHON Pierre	Paris 17ème Reims	
GROSS Jean Yves	Paris 17ème Epinettes	
PUIGMAL Alain	Paris 18ème Boucry	
CHAUSSEY Claire	Paris 18ème Grandes-Carrières Nord	
DUPLAIX Annick	Paris 18ème Grandes-Carrières Sud	

PALIX Gérard
GUIBON François
REYNAUD Bernard
CARLES Monique
ZWOLENIK Martine

COGUIC Danièle
CARIOU Lise
AROLD Didier
PEYSSOU Marc
RICHARD François, p.i
RICHARD François
DELAUCHE Didier
BAUER Catherine, p.i
PANTEIX Christian
CRIQ Bernard
THEVENET Pascal
AROLD Didier, p.i

MURA William
LE CREURER Arnaud
REYNAUD Isabelle
LAJUGIE Jean-Paul
MANDIN Maël
CONTOUT Carole
TOBAILEM André
CONTOUT Carole, p.i - MURA William, p.i
FRITZ Bertrand
LE CREURER Arnaud, p.i
NEIGE Henri
HERNANDO Marie-Claude
COUDERC Sandra
BUFORT Edith
GIRAUD Isabelle
GREEF Pascale
SIMONOT Claire
NICOLLET Florence

Paris 19ème Buttes-Chaumont
Paris 19ème Villette
Paris 20ème Charonne
Paris 20ème Père-Lachaise
Paris 20ème Saint-Fargeau

Services de Publicité Foncière :

Paris 1er bureau
Paris 2ème bureau
Paris 3ème bureau
Paris 4ème bureau
Paris 5ème bureau
Paris 6ème bureau
Paris 7ème bureau
Paris 8ème bureau
Paris 9ème bureau
Paris 10ème bureau
Paris 11ème bureau
Paris 12ème bureau

Brigades :

1ère brigade de vérification Paris Centre
4ème brigade de vérification Paris Centre
6ème brigade de vérification Paris Centre
7ème brigade de vérification Paris Centre
9ème brigade de vérification Paris Centre
11ème brigade de vérification Paris Centre
12ème brigade de vérification Paris Centre
13ème brigade de vérification Paris Centre
14ème brigade de vérification Paris Centre
15ème brigade de vérification Paris Centre
1ère brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Centre
1ère brigade de vérification Paris Est
2ème brigade de vérification Paris Est
3ème brigade de vérification Paris Est
4ème brigade de vérification Paris Est
5ème brigade de vérification Paris Est
7ème brigade de vérification Paris Est
Brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Est

GUINARD Matthieu	1ère brigade de vérification Paris Nord	
LATUS César	2ème brigade de vérification Paris Nord	
ROUSSET Philippe	3ème brigade de vérification Paris Nord	
CRIMIER Agnès	5ème brigade de vérification Paris Nord	
LEFORT-LEVEQUE Nathalie	6ème brigade de vérification Paris Nord	
MARILLER Serge	7ème brigade de vérification Paris Nord	
MARTICHON Brigitte	8ème brigade de vérification Paris Nord	
PERRIN Françoise	9ème brigade de vérification Paris Nord	
HUMAIR Jean-Marie	10ème brigade de vérification Paris Nord	
HUARD Michel	11ème brigade de vérification Paris Nord	
DEVALS Philippe	1ère brigade de fiscalité personnelle et patrimoniale Paris Nord	
FUENTES Hélène	2ème brigade de fiscalité personnelle et patrimoniale Paris Nord	
BUGAUD Geneviève	1ère brigade de vérification Paris Ouest	
TOMASENA Rémi	3ème brigade de vérification Paris Ouest	
LAMBERT Didier, p.i.	4ème brigade de vérification Paris Ouest	
VUGHT Christian	5ème brigade de vérification Paris Ouest	
LAMBERT Didier	6ème brigade de vérification Paris Ouest	
MATHON DIT RICHARD Florence	8ème brigade de vérification Paris Ouest	
MESTRUDE Claire	9ème brigade de vérification Paris Ouest	
ROUVROY Pascale	10ème brigade de vérification Paris Ouest	
CHARTRAIN Daniel	12ème brigade de vérification Paris Ouest	
CASTET Jean-Pierre	1ère brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Ouest	
FRANCOIS Nathalie	2ème brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Ouest	
FAVRE Bernard	1ère brigade patrimoniale et revenus Paris Ouest	
ROSSI Frédérique	2ème brigade patrimoniale et revenus Paris Ouest	
TARIDEC Gilles	3ème brigade patrimoniale et revenus Paris Ouest	
BESNARD MANGIN Caroline	2ème brigade de vérification Paris Sud	
PAULHIAC Nicolas	4ème brigade de vérification Paris Sud	
BENOIT Franck	5ème brigade de vérification Paris Sud	
CHIRON Carine	6ème brigade de vérification Paris Sud	
DE MONTELLA Alain	7ème brigade de vérification Paris Sud	
BERTHIER Lucile	1ère brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Sud	
BERTHIER Lucile, p.i.	Brigade Patrimoniale Paris Sud	
---	---	
	Pôles Contrôle Expertise	
MORGAND Jean-Michel	Pôle contrôle expertise Paris 1er	
SALLES Agnès	Pôle contrôle expertise Paris 2ème	
MARTINI Isabelle	Pôle contrôle expertise Paris 3ème et 4ème	
DUPERRIER Françoise	Pôle contrôle expertise et fiscalité immobilière Paris 5ème	

NIANG Chantal
 JAULHAC Laurent
 VIVIEN Véronique
 BONNIN Philippe
 LAGRENÉ Denis
 DUBOIS Frédéric
 POREYE Thérèse Marie
 LOUBIERE Annick
 BONNET Dominique
 CEDRA Michel
 LANGE Christian
 HOURY Isabelle
 GIQUEL Elisabeth
 THORNARY Catherine
 RAY Laure
 DEPROST Sylvain
 SANANIKONE Ratsamy
 FAIJEAN Philippe
 VOCHÉLET Alain
 FOIN Christine

DEFORGE Christophe
 GOGUET Mireille
 FERRON Gaëlle
 CLOTEAU Valentine
 TRESARRIEU Elisabeth
 AUDRAS Cyril
 GRAVIERE Martine
 BRICHET Annie
 NICOLLET Florence
 ANNEQUIN Nicole
 MEYRUEIX Marie
 DUPLAIX Annick
 BRAULT Julien
 ZWOLENIK Martine

 BUFFIERE Christine

Pôle contrôle expertise Paris 6ème
 Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 7ème
 Pôle contrôle expertise Paris 8ème Champs-Élysées Europe Haussmann
 Pôle contrôle expertise Paris 8ème Madeleine Europe Rome
 Pôle contrôle expertise Paris 8ème R. Artois R. Hoche
 Pôle contrôle expertise Paris 9ème
 Pôle contrôle expertise Paris 10ème
 Pôle contrôle expertise Paris 11ème
 Pôle contrôle expertise Paris 12ème
 Pôle contrôle expertise Paris 13ème
 Pôle contrôle expertise Paris 14ème
 Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 15ème Grenelle/Javel
 Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 15ème Saint-Lambert/Necker
 Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16ème Auteuil/La Muette
 Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16ème Chaillot/Dauphine
 Pôle contrôle expertise Paris 17ème Ternes/Batignolles
 Pôle contrôle expertise Paris 17ème Plaine-Monceau/Epinettes
 Pôle contrôle expertise Paris 18ème
 Pôle contrôle expertise Paris 19ème
 Pôle contrôle expertise Paris 20ème

Pôles de Contrôle Revenus/Patrimoine et Fiscalité Immobilière

Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 7ème
 Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 8ème
 Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris-Centre
 Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 15ème
 Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16ème Auteuil
 Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16ème Muette
 Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16ème Porte Dauphine
 Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 17ème
 Fiscalité immobilière élargie 11ème
 Fiscalité immobilière élargie Paris 12ème
 Fiscalité immobilière élargie Paris 14ème
 Inspection de fiscalité personnelle et patrimoniale PARIS 18ème
 Fiscalité immobilière élargie Paris 19ème
 Fiscalité immobilière élargie Paris 20ème

Pôle de régularisation déconcentré (PRD) de Paris

CRASPAIL Dominique

LEPAGE Serge

LECHARD Patricia

ROMBAUT Fabienne

FALCOU Michel, p.i

ROUSSEAU Cyril

PEDEUTOUR Nicole

FALCOU Michel

KAMINSKE Martial

Pôle d'évaluation des locaux professionnels (PELP)

Pôles de Recouvrement Spécialisé

PRS - Parisien 1

PRS - Parisien 2

PRS DNVSF

Centres des Impôts Fonciers

Paris Centre

Paris Est

Paris Nord

Paris Ouest

Paris Sud

La Cheffe de Cabinet



Muriel PETITJEAN

Administratrice des Finances publiques